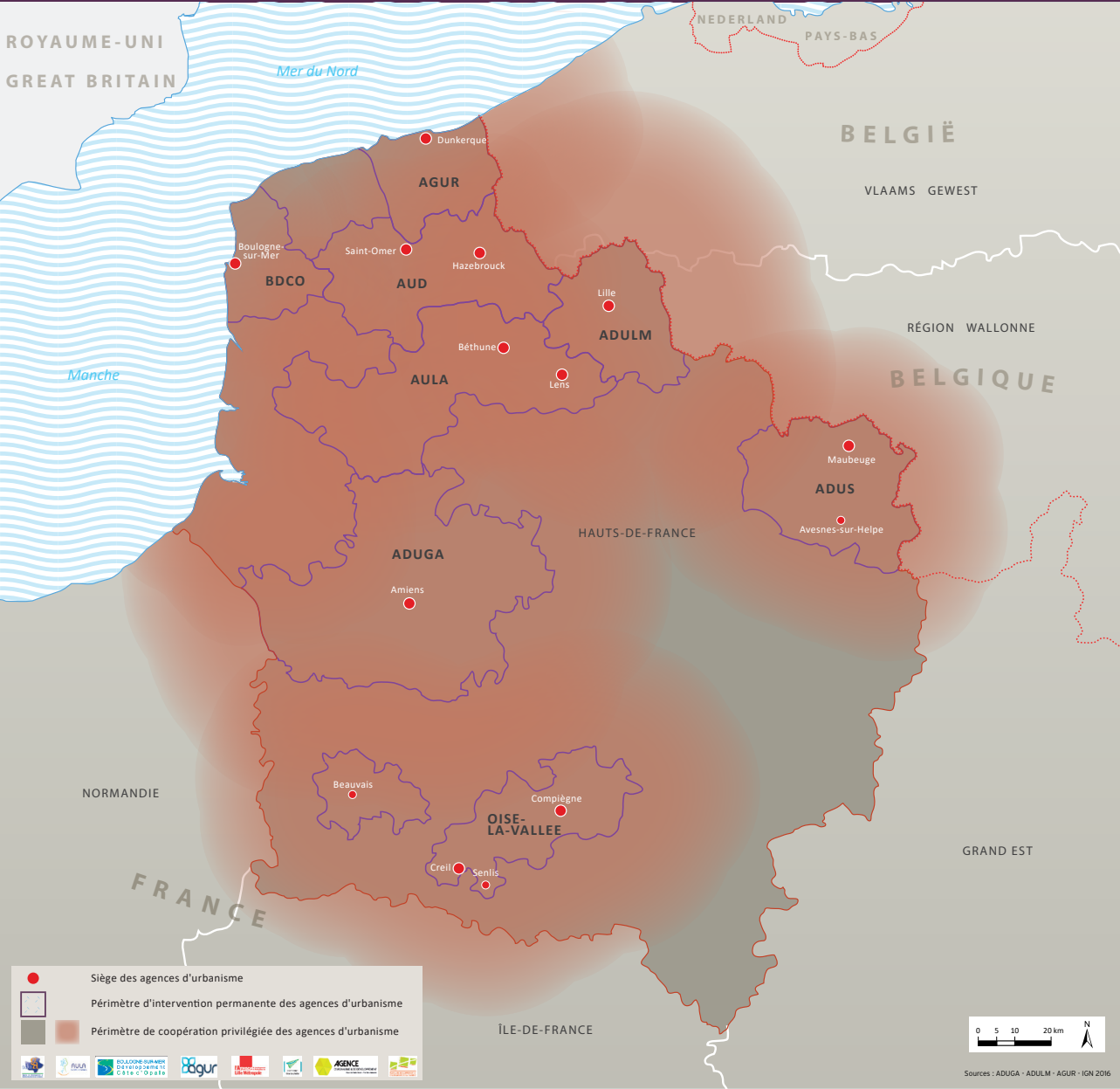


# UNE GRANDE RÉGION, DES TERRITOIRES À ENJEUX, UN DESTIN PARTAGÉ



2016 a vu la **création d'une nouvelle grande région** de 6 000 000 habitants, associant Nord – Pas-de-Calais et Picardie. **Au carrefour de trois capitales** et **bordé par un des détroits maritimes les plus fréquentés au monde**, l'espace régional dispose d'une **situation géographique unique**. La proximité avec ces métropoles mondiales constitue une chance mais pose également **le défi de l'attractivité**.

L'histoire a donné en héritage à la région un **maillage de nombreuses agglomérations** confrontées à des problématiques spécifiques. Mais la région des Hauts-de-France possède également **un véritable cœur rural**. La répartition dans l'espace de la population, la mobilité et l'accès aux emplois, aux services et aux équipements constituent ainsi de véritables **enjeux de cohésion territoriale**.

Riches de ses atouts, la région a connu durant des siècles un important développement économique et démographique. Les tragédies de l'Histoire et les crises de ces dernières décennies ont cependant engendré de très grandes difficultés. **L'économie et la société régionales doivent donc se réinventer** pour bâtir un nouveau modèle de développement basé sur la connaissance et l'innovation, l'excellence, l'attractivité et la durabilité.

Cette nouvelle dynamique se doit d'**inclure l'ensemble des habitants**. Les **problématiques sociales** sont profondes et doivent être traitées sur la durée. L'inclusion de tous à la société régionale passe également par **l'implication des citoyens**. Penser l'avenir à long terme implique également la **préservation de l'environnement**, ressource irremplaçable pour le bien-être des habitants. La région doit **relever des défis propres à son histoire** mais également aux **changements aujourd'hui à l'œuvre à l'échelle planétaire**. Ces défis offrent de **nouvelles opportunités de développement**, à l'image de la dynamique engagée sur la « troisième révolution industrielle » croisant énergies renouvelables et innovations numériques.

Pour construire l'avenir, la nouvelle région doit faire sens dans un **vaste espace hétérogène** composé de territoires qui pour certains semblent naturellement tournés vers les pays du Benelux, vers l'Île-de-France ou vers le littoral. **La construction d'un projet commun** implique une **coopération accrue des territoires et des institutions**, à des échelles infrarégionales comme avec des partenaires extérieurs aux Hauts-de-France.

**Tous ces enjeux constituent les objets de réflexion et d'analyse des agences d'urbanisme, qui contribuent à imaginer les réponses pour des territoires aujourd'hui liés au sein d'une nouvelle grande région.**

# LES RESSOURCES DES AGENCES D'URBANISME

Pour mener à bien leurs missions, les agences d'urbanisme s'appuient sur des **équipes pluridisciplinaires** qui regroupent des spécialistes des différents domaines... La taille des équipes, en moyenne une vingtaine de personnes, permet un **fonctionnement souple** à même de favoriser le **travail en transversalité, la complémentarité des expertises et la réactivité**.

Les agences d'urbanisme s'appuient également sur des **ressources techniques performantes**, à l'image des Systèmes d'Information Géographique et autres outils numériques permettant de créer et diffuser des analyses statistiques et cartographiques. **Outil de connaissance**, les agences d'urbanisme hébergent de véritables **centres de documentation et de savoirs** ouverts à tous.

Soucieux de **participer au développement de formations d'excellence et de préparer les futurs experts régionaux**, plusieurs professionnels des agences d'urbanisme interviennent au sein de formations proposées par des établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France avec lesquels des partenariats étroits ont été tissés (Institut d'urbanisme, école d'architecture, sciences politiques...).

# LE RÉSEAU NATIONAL DES AGENCES D'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont regroupées au sein d'une **fédération nationale**, rassemblant aujourd'hui la **cinquantaine d'agences d'urbanisme de France**.

Ce réseau national constitue un véritable **atout pour les équipes techniques**, qui échangent régulièrement avec leurs confrères de toute la France pour **partager les expertises et monter en compétence**.

La fédération est également un **lieu d'échanges pour les décideurs**. Les rencontres régulièrement organisées permettent de **faire vivre un réseau dynamique à l'échelle nationale entre les élus**, qui au-delà des appartenances politiques ou territoriales souhaitent réfléchir ensemble aux solutions pour l'aménagement et le développement des territoires.

Au regard de l'expertise que représentent les agences d'urbanisme, **la fédération est régulièrement sollicitée par les institutions nationales** pour participer à l'élaboration des grandes lois et des grands projets relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en France.

**Avec ses huit agences d'urbanisme, les Hauts-de-France sont aujourd'hui la région de France la plus dotée en ces outils d'ingénierie territoriale partagée.**

ÉCOLOGUES  
GÉOGRAPHES  
INFOGRAPHISTES  
URBANISTES  
GÉOMATICIENS  
HISTORIENS  
ÉCONOMISTES  
SOCIOLOGUES  
DOCUMENTALISTES  
ASSISTANTS  
ENVIRONNEMENTALISTES  
PAYSAGISTES  
INGÉNIEURS

**186** Nombre d'experts des territoires exerçant dans les agences d'urbanisme de la région



**50** Nombre d'agences d'urbanisme en France. Avec ses 8 agences, les Hauts-de-France constituent le premier réseau régional

# LES 8 AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

|                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                     |                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AMIENS</b><br>Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)<br><br>Président : <b>Alain GEST</b>              | <b>ARTOIS</b><br>Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA)<br><br>Président : <b>Alain WACHEUX</b>                                                                  | <b>BOULOGNE-SUR-MER</b><br>Agence d'urbanisme et de développement Côte d'Opale<br><br>Président : <b>Claude ALLAN</b>                               | <b>DUNKERQUE</b><br>Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque (AGUR)<br><br>Président : <b>Bernard WEISBECKER</b> |
| <b>LILLE</b><br>Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)<br><br>Président : <b>Marc-Philippe DAUBRESSE</b> | <b>OISE-LA-VALLÉE</b><br>Agence d'urbanisme et de développement de la Vallée de l'Oise<br><br>Présidents : <b>Philippe MARINI et Jean-Claude VILLEMMAIN</b><br> | <b>SAINT-OMER</b><br>Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer-Flandre intérieure (AUD)<br><br>Président : <b>François DECOSTER</b> | <b>SAMBRE</b><br>Agence de développement et d'urbanisme de la Sambre (ADUS)<br><br>Président : <b>Arnaud DECAGNY</b>                          |

# RÉSEAU RÉGIONAL DES AGENCES D'URBANISME

HAUTS-DE-FRANCE  
NORD – PAS-DE-CALAIS – PICARDIE



AMIENS  
ARTOIS  
BOULOGNE-SUR-MER  
DUNKERQUE  
LILLE  
OISE-LA-VALLÉE  
SAINT-OMER  
SAMBRE

# UNE INGÉNIERIE MUTUALISÉE DANS LES TERRITOIRES



# POUR BÂTIR L'AVENIR DANS NOTRE GRANDE RÉGION

Les élus et décideurs publics ont comme **responsabilité de préparer l'avenir de leurs territoires**, au service des habitants d'aujourd'hui et de demain. En complémentarité des services des collectivités locales, plusieurs espaces régionaux peuvent **s'appuyer sur l'expertise d'une agence d'urbanisme et de développement**.

Ces outils associatifs, originaux à plus d'un titre, permettent de **fédérer les volontés et mutualiser les moyens** pour imaginer les territoires de demain. Le travail d'observation, de planification, de conception, d'animation réalisé par les équipes pluridisciplinaires des agences d'urbanisme et de développement se révèle une **aide précieuse pour la décision et l'action publique**.

Aménagement du territoire, mobilité, développement économique, habitat, cohésion sociale, préservation de l'environnement, coopération territoriale... ces enjeux de nos bassins de vie sont aussi aujourd'hui **les défis à relever par la nouvelle grande région**.

Le maillage des agences d'urbanisme et de développement offre aux Hauts-de-France une **couverture unique** en terme d'ingénierie territoriale partagée. En se constituant en un réseau régional, les **agences renforcent leurs collaborations** pour apporter ensemble leurs compétences et participer pleinement à l'avenir d'une région qui constitue plus encore le destin partagé de nos territoires.

Les présidents des agences d'urbanisme des Hauts-de-France

CLAUDE ALLAN - MARC-PHILIPPE DAUBRESSE - ARNAUD DECAGNY - FRANÇOIS DECOSTER - ALAIN GEST  
PHILIPPE MARINI ET JEAN-CLAUDE VILLEMMAIN - ALAIN WACHEUX - BERNARD WEISBECKER



## LES MISSIONS ET LE RÔLE DES AGENCES D'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont des associations dont les **missions sont définies par la loi**, qui leur confère comme rôle de « contribuer à l'aménagement et au développement de leur territoire ».

Elles sont notamment chargées d'**observer** les dynamiques et les évolutions des territoires, d'**élaborer les documents de planification** et d'urbanisme, de **concevoir des projets urbains** et imaginer certaines politiques publiques, d'**animer les réseaux d'acteurs** et la coopération entre territoires.

À travers ces différentes missions, les agences d'urbanisme constituent ainsi de **véritables outils d'aide à la décision** permettant aux élus locaux et à leurs partenaires d'anticiper et préparer l'avenir de leurs territoires.

Grâce à leurs spécificités, les agences d'urbanisme constituent une **réelle plus-value en renforçant l'ingénierie** et en **favorisant l'innovation**, en étroite complémentarité avec les services des collectivités locales avec lesquels elles collaborent quotidiennement.



### OBSERVER

les dynamiques territoriales et diffuser la connaissance



### PLANIFIER

les documents d'urbanisme et stratégies de territoire



### CONCEVOIR

les projets urbains et territoriaux



### ANIMER

les partenariats et le dialogue territorial

## LES TERRITOIRES ET PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DES AGENCES D'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont présentes **dans les territoires qui ont souhaité volontairement se doter de cet outil**. Elles exercent leurs missions au sein d'un **périmètre géographique d'intervention**, défini en fonction des collectivités locales adhérentes. Le périmètre des agences d'urbanisme correspond à un **territoire pertinent**, confronté à des **enjeux partagés** et constituant un niveau de réponse adapté. Les agences d'urbanisme s'efforcent cependant de dépasser les limites administratives et de prendre en compte la complémentarité des échelles et les interactions entre territoires.

En **région Hauts-de-France**, il existe ainsi aujourd'hui **8 structures de ce type** présentes dans de **grandes agglomérations** ou des **espaces plus ruraux**. Cette **diversité des territoires** permet aux agences de développer des **expertises spécifiques et complémentaires**.

Grâce à leurs périmètres d'intervention couvrant le plus souvent plusieurs intercommunalités, les agences d'urbanisme constituent de véritables **outils de cohésion territoriale et de dialogue entre monde urbain et monde rural**.



**3,5**

millions d'habitants



**53**

intercommunalités



**1 400**

communes

dans les seuls **périmètres d'intervention directe** des agences d'urbanisme (au 31 décembre 2016)

## LES ÉCOSYSTÈMES PARTENARIAUX DES AGENCES D'URBANISME

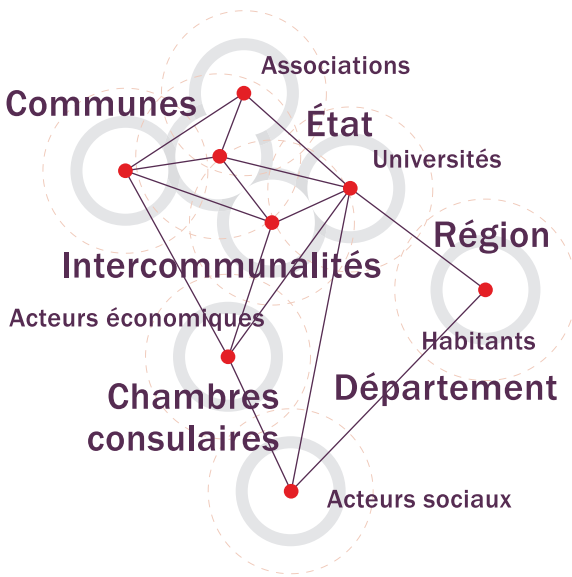
Les agences d'urbanisme ne dépendent pas d'une seule institution, mais constituent des **outils partagés entre plusieurs organismes**. Leur statut d'association leur garantit une **souplesse adaptée à leurs missions**, et leur permet d'être **soutenues par différentes institutions** (État, Région, Département, intercommunalités, communes, chambres consulaires...) ayant comme point commun de contribuer avec leurs compétences respectives au développement d'un même territoire.

La participation de chaque partenaire au budget fait également de l'agence d'urbanisme un véritable **outil de mutualisation** de l'action publique, permettant de **partager des ressources** humaines et techniques.

**Chaque institution adhérente est représentée dans les instances dirigeantes** de l'agence, qui élisent en leur sein un président. Les agences d'urbanisme peuvent ainsi **conduire des travaux indépendants et objectifs**, au bénéfice de l'ensemble de leurs membres.

L'existence de cet outil partagé **favorise ainsi la déclinaison et la territorialisation de politiques publiques**. Elles constituent également des **espaces de dialogue entre les institutions**, permettant de dépasser les différences pour bâtir une vision partagée et mettre en cohérence les stratégies.

Au-delà des acteurs institutionnels, les agences développent à travers leurs différents travaux des liens étroits avec les acteurs économiques, universitaires, associatifs et les habitants dans les territoires.



## LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION DES AGENCES D'URBANISME

Penser l'aménagement et le développement des territoires nécessite d'**appréhender une multiplicité d'enjeux**.

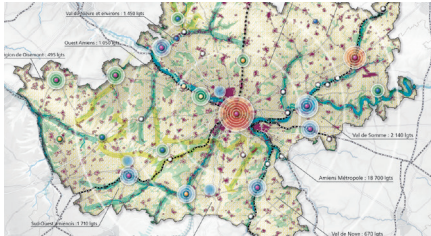
La présentation sous forme de thématiques indépendantes vise à faciliter la lecture, mais ne doit pas occulter **une des principales caractéristiques des agences d'urbanisme** : proposer des **analyses transversales qui croisent les problématiques territoriales**.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sur la base des observatoires qu'elles produisent, les agences appuient les pouvoirs publics à l'élaboration des schémas stratégiques d'aménagement. Elles contribuent notamment à la cohérence entre les différentes échelles de la planification.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- La contribution à l'élaboration des **schémas régionaux d'aménagement du territoire**.
- La contribution à l'élaboration des **projets métropolitains et d'agglomération**.
- L'élaboration des **Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) intercommunaux et communaux**.



Les agences d'Amiens et de Lille pilotent respectivement les réflexions sur les thématiques « ruralité » et « foncier ». Les agences de Lille et Dunkerque pilotent les réflexions sur la thématique « métropolisation / interterritorialité ».

### ÉCONOMIE ET EMPLOI

Les agences d'urbanisme inscrivent l'enjeu économique au cœur de leurs travaux, en analysant les tendances dans leur territoire et en intégrant ces questions dans les documents de planification et les projets urbains.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'élaboration d'**observatoires des dynamiques économiques et d'emploi** dans les territoires.
- Les **études spécifiques** sur les **zones d'activités, l'urbanisme commercial...**
- L'**animation** dans les territoires de **dynamiques partenariales entre monde politique et monde économique**.



L'agence de Boulogne-sur-Mer pilote les réflexions sur la thématique « économie ». Les agences de Saint-Omer et de Dunkerque pilotent les réflexions sur la thématique « tourisme et attractivité ».

### MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Préoccupation quotidienne des habitants, les déplacements sont autant une question d'infrastructures que de services ou de pratiques des usagers. Les agences d'urbanisme participent à la définition des équilibres entre les différents modes, et travaillent sur le lien entre les déplacements et l'urbanisation.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- Les **enquêtes et études** sur les questions d'**accessibilité, de stationnement, de déplacements**.
- La contribution à l'élaboration des **Plans de déplacements urbains (PDU)**.
- La prise en compte des **enjeux de mobilité durable** dans les stratégies de territoire et les projets d'aménagement.



L'agence de Saint-Omer pilote les réflexions sur la thématique « mobilité ».

### HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Pour répondre aux besoins accrus de logements tout en garantissant un développement urbain cohérent, les agences d'urbanisme travaillent sur la planification de l'habitat. Elles apportent également leur expertise sur les projets de renouvellement urbain, enjeux pour de nombreuses villes de la région.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'appui à l'élaboration des **Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)**.
- La réalisation d'**études urbaines** sur la **création ou la réhabilitation de quartiers**.
- L'appui sur les **dynamiques de politiques de la ville et les projets de rénovation urbaine**.



L'agence de Lille pilote les réflexions sur la thématique « solidarité / politique de la ville ».

### ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les agences d'urbanisme intègrent la préservation de notre environnement dans leurs travaux, au même titre que les préoccupations économiques et sociales. Elles s'attachent notamment à préparer les territoires à l'adaptation et à la résilience face aux changements en cours.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- Le travail sur les **schémas de Trames vertes et bleues**.
- Des **études spécifiques** sur les questions de **paysages, de biodiversité, d'adaptation aux risques**.
- L'appui à la réalisation d'**Études pour un Urbanisme Durable (EUD)**.



Et de nombreuses autres thématiques de travail...

**FONCIER - MÉTROPOLISATION - PATRIMOINE - EAU - TOURISME - CULTURE - SANTÉ - PAYSAGES - PORTS ET ENJEUX MARITIMES - COOPÉRATION INTERNATIONALE...**

### INNOVATION NUMÉRIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà des réseaux techniques, le numérique comme l'énergie constituent de véritables enjeux d'aménagement du territoire. Les agences d'urbanisme intègrent ces questions dans leurs travaux, pour favoriser une innovation territoriale centrée sur les habitants.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'intégration des enjeux d'**aménagement numérique** dans les **stratégies et projets de territoire**.
- Les **travaux prospectifs** sur la « **ville intelligente** ».
- La déclinaison et territorialisation de la **nouvelle révolution industrielle**.



Les agences de Dunkerque et de l'Artois pilotent les réflexions sur la thématique « troisième révolution industrielle, énergie et numérique ».

### ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Les professionnels des agences d'urbanisme intègrent les questions sociales, pour imaginer des villes et des territoires qui répondront demain aux aspirations des individus.

Les agences constituent également des espaces d'acculturation et de dialogue entre décideurs et habitants, pour associer au maximum l'expertise citoyenne à la conception des projets.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'**observation des dynamiques démographiques et sociales** dans les territoires.
- L'**appui** des collectivités pour les **exercices de démocratie participative**.
- Les **études** liées aux enjeux de **santé et de vieillissement**.



### ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Le maintien de services de proximité doit aujourd'hui intégrer la nécessaire rationalisation des moyens financiers. Les agences d'urbanisme travaillent ainsi sur de nouveaux modèles d'organisation territoriale à même de répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- La prise en compte des **enjeux de proximité et d'accessibilité des services** dans les **documents de planification et les projets d'aménagement**.
- Les **études pour la création d'équipements mutualisés** de services au public dans les territoires.



### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La question de l'enseignement constitue un enjeu pour les villes et les territoires, que ce soit dans une logique d'équipement, d'inclusion sociale ou d'attractivité territoriale. Les agences d'urbanisme travaillent sur ces questions en étroite collaboration avec les acteurs de la formation et de l'enseignement au sein de leur territoire.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'**observation** en appui à la structuration des **offres de formation** adaptées aux spécificités des territoires.
- Les **études et travaux** sur les enjeux spécifiques du **lien entre ville et université**.
- Les **partenariats développés avec les établissements universitaires et de la recherche**.



Les agences d'Amiens et de Lille pilotent les réflexions sur la thématique « ville et université ».

### COOPÉRATION INTERTERRITORIALE

Articuler les échelles dans le cadre de leurs travaux, et favoriser ainsi la coopération entre territoires, constitue une des forces des agences d'urbanisme. Dans le cadre de leurs missions, elles travaillent également sur les enjeux de promotion et d'attractivité territoriale.

Parmi les travaux des agences d'urbanisme :

- L'appui aux **démarches de coopération de type « interSCoT », pôles métropolitains, aire métropolitaine...**
- L'appui des collectivités pour l'animation des **coopérations transfrontalières**.
- L'engagement dans des **projets européens** dédiés aux problématiques urbaines et territoriales.



Les agences de Maubeuge et de Oise-la-Vallée pilotent respectivement les réflexions sur les thématiques « transfrontalier » et « relations à l'Île-de-France ».